



LES RAPPORTS DU CERCLE ORION

# Révolution & Puissances de l'Intelligence Artificielle

*Entre souveraineté et coopération internationale*

AXE CROISSANCE & INNOVATION

DECEMBRE 2023



# Cercle Orion

*Forum politique et d'influence nouvelle génération*

Le Cercle Orion est un **forum politique et d'influence** créé par [Alexandre MANCINO](#) en janvier 2017 et situé au croisement du *SAVOIR* et du *POUVOIR*.

**Sa raison d'être consiste à réunir et promouvoir une nouvelle génération de décideurs *libres et audacieux*, soucieux de réfléchir aux grands sujets structurants du monde contemporain et d'y apporter des solutions *innovantes et impactantes* selon un langage de vérité.**

Le but du Cercle Orion est d'être acteur du débat public en contribuant à la compréhension des enjeux et transformations du XXI<sup>e</sup> siècle, ancré dans des **valeurs fortes d'orientation *libérale-républicaine***. Son fil conducteur passe par un questionnement permanent sur la responsabilité des *élites dirigeantes* au XXI<sup>e</sup> siècle, sur leur leadership face aux grands bouleversements du monde et sur les qualités qu'elles doivent adopter pour s'adapter aux défis de l'époque contemporaine.

Il s'organise autour d'un [Pôle Études](#) - à travers une activité de Recherche & Prospective différenciante par le fond et par la méthode - et d'un [Pôle Influence](#) - à travers des rencontres de très haute qualité avec des décideurs publics ou privés.

Pour plus d'informations, veuillez consulter : [www.cercleorion.com](http://www.cercleorion.com)

# Sommaire

<b>Introduction</b>	<b>4</b>
<b>Partie 1: La course pour encadrer l'IA</b>	<b>5</b>
1. <i>Les Etats-Unis et leur futur texte « Artificial Intelligence »</i>	5
2. <i>La Chine et la main du PCC</i>	7
3. <i>Le modèle Singapour ou le libéralisme pour l'IA</i>	10
<b>Partie 2 : L'Europe pionnière sur l'IA ?</b>	<b>11</b>
1. <i>L'Artificial Intelligence Act de l'Union Européenne</i>	11
2. <i>De l'AIA à la traduction concrète dans chaque nation</i>	12
3. <i>La cohabitation de l'AIA de l'UE et du Royaume-Uni</i>	13
<b>Partie 3 : La France et l'enjeu de souveraineté de l'IA</b>	<b>15</b>
1. <i>L'enjeu de souveraineté au-delà du cadre européen</i>	15
2. <i>L'enjeu de souveraineté en matière de données et d'extra-territorialité</i>	16
3. <i>L'enjeu de souveraineté en matière industrielle et technologique</i>	17
<b>Synthèse des recommandations</b>	<b>20</b>

# Introduction

L'Intelligence Artificielle, symbole de progrès technologique exponentiel, s'impose comme une force transformative dans notre société moderne. Cette révolution technologique offre des opportunités sans précédent, mais elle soulève également des préoccupations cruciales en matière d'éthique, de confidentialité et de sécurité. Face à ces défis, l'établissement de cadres réglementaires adaptés devient impératif pour encadrer le déploiement et l'utilisation de l'IA.

Les applications de l'IA touchent désormais divers aspects de notre vie quotidienne, de la santé à la finance, en passant par l'éducation et l'industrie. Cependant, avec cette omniprésence croissante, émergent des interrogations sur la prise de décision automatisée, la protection des données personnelles, et les implications éthiques des systèmes intelligents. Le besoin de définir des règles claires, équitables et transparentes pour guider le développement de l'IA devient essentiel pour assurer son utilisation bénéfique et responsable.

Alors qu'avec l'apparition de l'IA générative tel que ChatGPT, le champ des possible et l'accessibilité de la technologie semble venir bouleverser notre environnement de travail et social, le besoin de cadre et de régulation est demandé par les principaux initiateurs de ces technologies, d'Elon MUSK à Sam ALTMAN.

Les gouvernements, institutions internationales et acteurs de l'industrie sont donc appelés à collaborer dans l'élaboration de cadres réglementaires appropriés. Ces régulations doivent concilier l'innovation et la protection des droits individuels, garantissant ainsi que l'IA est utilisée pour le bien commun tout en évitant les écueils éthiques. La mise en place de directives éthiques et juridiques claires devient ainsi un enjeu majeur pour façonner un avenir où l'IA contribue de manière positive au progrès tout en préservant les valeurs fondamentales de notre société.

L'enjeu est d'autant plus grand, que chaque pays ou juridiction doit gagner la course au cadre réglementaire le plus propice à son développement tout en étant celui le plus pertinent en matière de limitation des dérives et de sécurité. L'échelle de l'IA étant par définition internationale puisque « digitalisée », la question de la souveraineté et la capacité de chaque pays de pouvoir conserver un libre-arbitre politique est primordiale.

Dans cette perspective, ce rapport explore les différentes approches réglementaires adoptées par divers pays et régions du monde, mettant en lumière les efforts déployés pour équilibrer l'innovation technologique avec les impératifs éthiques et sociétaux.

# Partie 1 : La course pour encadrer l'IA

## Tour du monde des initiatives les plus avancées

En raison de la nature émergente et évolutive de la technologie de l'intelligence artificielle (IA), la régulation varie d'un pays à l'autre et est souvent en cours de développement. Le risque d'extra-territorialité de certaines juridictions *via* la data si elle était considérée comme telle est significatif, c'est pourquoi il est nécessaire de construire un environnement juridique conscient du reste de l'écosystème en la matière. Voici quelques-unes des réglementations en place dans certains des principaux pays du monde sur lesquels nous allons nous pencher dans ce rapport :

### 1. États-Unis :

Les États-Unis n'ont pas encore de réglementation fédérale spécifique à l'IA, mais il y a des discussions en cours sur la nécessité de réglementer certains aspects de la technologie. Certains États comme la Californie ont mis en place des lois sur la confidentialité des données qui peuvent avoir un impact sur l'utilisation de l'IA.

### 2. Chine :

La Chine a mis en place diverses réglementations concernant l'IA. Le ministère de l'Industrie et des Technologies de l'information (MIIT) a publié des lignes directrices et des normes pour le développement de l'IA. Cependant, la Chine est également connue pour son approche de la surveillance et de la censure, suscitant des préoccupations éthiques.

### 3. Singapour :

Singapour a publié un cadre de gouvernance de l'IA en 2019, qui vise à encourager l'utilisation responsable et éthique de l'IA. Il comprend des lignes directrices sur la transparence, la responsabilité et la gouvernance des systèmes d'IA. Néanmoins pas de réglementation encore à ce stade.

### 4. Union européenne (UE) :

La Commission européenne a proposé le règlement sur l'intelligence artificielle en avril 2021. Ce règlement vise à établir des règles harmonisées pour le déploiement de l'IA, en mettant l'accent sur la protection des droits fondamentaux.

En cette fin d'année 2023, la situation évolue rapidement, et de nouvelles réglementations sont sur le point d'être votées ou mises en place. Voici le tour d'horizon des éléments les plus pertinents pour ces différentes juridictions.

## 1. Les Etats-Unis et leur futur texte « Artificial Intelligence »

Aux États-Unis, les débats autour de la régulation de l'intelligence artificielle (IA) reflètent un équilibre complexe entre la stimulation de l'innovation technologique et la gestion des préoccupations éthiques, de la vie privée et de la sécurité. Dans cette toile délicate, plusieurs enjeux clés émergent des discussions sur la régulation de l'IA aux États-Unis.

# Partie 1 : La course pour encadrer l'IA

## Tour du monde des initiatives les plus avancées

En effet, les actions réglementaires sont susceptibles de se focaliser sur des secteurs spécifiques tels que la santé, les services financiers, le logement, la main-d'œuvre et la sécurité des enfants. Les discussions autour de la régulation de l'intelligence artificielle (IA) sont structurées par dix paramètres clés, énoncés sans référence explicite à un article, mais avec des orientations concrètes pour une conception réglementaire réussie de l'IA aux États-Unis :

- **Transparence, Équité, Explicabilité, Sécurité et Confiance :**

Mesures concrètes : Développement de règles exigeant la transparence dans l'utilisation de l'IA, la lutte contre les biais dans les modèles, l'explicabilité des décisions prises par les systèmes d'IA, et l'établissement de normes de sécurité pour garantir la confiance dans les applications d'IA.

- **Approche basée sur les Risques :**

Mesures concrètes : Identification et classification des applications d'IA en fonction des risques associés, avec des réglementations proportionnelles à ces risques. Par exemple, des évaluations rigoureuses et une documentation approfondie pour les applications d'IA à haut risque comme les véhicules autonomes et les dispositifs médicaux.

- **Atténuation des Risques et Lutte contre les Acteurs Malveillants :**

Mesures concrètes : Élaboration de règles visant à atténuer les risques associés à l'utilisation de l'IA, en particulier dans des domaines sensibles tels que la cybersécurité. Des sanctions plus sévères pour les acteurs malveillants utilisant l'IA à des fins criminelles ou nuisibles.

- **Innovation et Pré-approbation :**

Mesures concrètes : Débat sur l'équilibre entre l'innovation et la pré-approbation réglementaire. Certains plaident en faveur d'une approche moins contraignante pour favoriser l'innovation, tandis que d'autres suggèrent la nécessité de réglementations préalables pour des applications d'IA à haut risque.

- **Flux de Données, Confidentialité et Sécurité des Données :**

Mesures concrètes : Élaboration de règles sur la collecte, le stockage et le transfert de données utilisées par les systèmes d'IA. Des normes renforcées en matière de protection de la vie privée et de sécurité des données, inspirées peut-être par des réglementations telles que le GDPR en Europe.

- **Nouvelles Lois et Approche Sectorielle :**

Mesures concrètes : Évaluation de la nécessité de nouvelles lois spécifiques à l'IA ou de l'application des lois existantes. Par exemple, la Federal Trade Commission (FTC) pourrait appliquer des lois existantes sur les pratiques trompeuses pour réguler les deepfakes.

- **Approche Institutionnelle :**

# Partie 1 : La course pour encadrer l'IA

## Tour du monde des initiatives les plus avancées

Mesures concrètes : Débat sur la création d'une nouvelle agence gouvernementale spécifique à l'IA ou le renforcement des compétences des agences existantes, potentiellement avec la création d'un bureau de coordination à la Maison Blanche.

- Encouragements et Sanctions :

Mesures concrètes : Utilisation d'incitations (carottes) et de sanctions (bâtons) dans la régulation de l'IA. Les incitations peuvent inclure des avantages fiscaux ou des exonérations pour les entreprises adoptant des pratiques d'IA responsables, tandis que les sanctions pourraient impliquer des amendes importantes pour les violations.

- Portée de la Régulation :

Mesures concrètes : Élargissement de la portée de la régulation pour inclure non seulement les développeurs de modèles d'IA, mais aussi les applications et l'infrastructure informatique sous-jacente, en particulier pour les utilisations à haut risque.

- Harmonisation Internationale :

Mesures concrètes : Participation active à des initiatives internationales visant à harmoniser les règles de l'IA. Collaboration avec d'autres pays et organisations pour définir des normes et des principes communs, avec des considérations spéciales pour les droits de propriété intellectuelle et la concurrence.

Ce cadre souligne que bien que les mesures concrètes ne soient pas explicitement détaillées pour chaque point, ces paramètres fournissent des orientations essentielles pour le développement d'une régulation efficace de l'IA aux États-Unis.

À ce jour, les États-Unis n'ont pas instauré de réglementation fédérale exhaustive sur l'IA. Cependant, des propositions législatives et des initiatives de régulation émergent au niveau de certains États. Le débat se poursuit sur la meilleure approche que le gouvernement fédéral devrait adopter pour réguler l'IA tout en préservant l'innovation et en répondant aux préoccupations éthiques et sociales.

## 2. La Chine et la main du PCC

De son côté, la Chine s'est fortement investie dans le domaine de l'intelligence artificielle (IA), en faisant l'une de ses priorités stratégiques. Diverses actions et initiatives majeures ont été entreprises dans ce domaine.

La Chine a établi une stratégie nationale pour l'IA en 2017, visant à devenir le leader mondial d'ici 2030, avec un accent sur le développement de l'IA dans divers secteurs.

# Partie 1 : La course pour encadrer l'IA

## Tour du monde des initiatives les plus avancées

Des investissements massifs ont été réalisés, bénéficiant aux grandes entreprises telles que Baidu, Alibaba, Tencent, ainsi qu'à des startups spécialisées. Les efforts de recherche et développement en matière d'IA ont été intensifiés, encourageant la collaboration entre entreprises, universités et instituts de recherche.

L'utilisation concrète de l'IA en Chine est étendue, couvrant des domaines tels que la médecine, la finance, la sécurité, la reconnaissance faciale, les véhicules autonomes et l'éducation. L'éducation en IA a également été mise en avant, intégrant des programmes d'IA dans les écoles et les universités pour former une main-d'œuvre qualifiée. La Chine travaille sur l'établissement de normes et de réglementations pour guider un développement responsable de l'IA, incluant des efforts pour assurer la sécurité des systèmes d'IA et éviter les abus potentiels.

Sur la scène internationale, la Chine participe activement à des initiatives, cherchant à coopérer avec d'autres nations pour façonner les normes mondiales et promouvoir la collaboration en recherche et développement.

L'Initiative mondiale de gouvernance de l'IA, annoncée lors du Forum de la Ceinture et de la Route, souligne l'engagement de la Chine en faveur d'une gouvernance mondiale inclusive de l'IA.

Parallèlement, la Chine a émis des réglementations spécifiques liées à l'IA, comme les algorithmes de recommandation, la synthèse profonde et l'IA générative. Ces réglementations reflètent une approche progressive, de l'exploration d'applications spécifiques vers la formulation d'une loi nationale complète sur l'IA. Les différentes couches du processus de gouvernance en Chine comprennent les racines du monde réel, l'influence de Xi JINPING et de l'idéologie du PCC, le « monde des idées » façonné par des débats intellectuels, et enfin, les bureaucraties du parti et de l'État traduisant ces idées en réglementations concrètes.

Jusqu'à présent, la plupart des activités liées à l'élaboration des réglementations sur l'IA en Chine ont eu lieu dans les troisième et quatrième couches :

1. Racines du monde réel :
  - Cette couche est composée des conditions économiques, politiques, sociales et technologiques qui créent le besoin de nouvelles politiques et limitent les options des régulateurs.
  - Les réglementations chinoises en matière d'IA trouvent souvent leur impulsion initiale dans un changement exogène dans le monde réel, tel qu'une évolution majeure des capacités technologiques, l'émergence d'un nouveau modèle commercial ou un changement dans les conditions sociales ou politiques sous-jacentes.
  - Dans le cas du projet de réglementation sur l'IA générative, le déclencheur provient clairement de la montée en puissance des grands modèles linguistiques, comme démontré par ChatGPT, et de l'engouement du public qui a suivi.
2. Xi JINPING et l'idéologie du PCC :



# Partie 1 : La course pour encadrer l'IA

## Tour du monde des initiatives les plus avancées

- Alors que les racines du monde réel fournissent une impulsion et certaines contraintes macro, la deuxième couche définit le problème et impose ses propres contraintes à la réponse politique.
- En Chine, le point de vue de Xi Jinping et les cadres idéologiques évolutifs du PCC servent de guides pour interpréter les événements dans le monde et décider de ce qui constitue un problème nécessitant une intervention et de la manière dont ce problème doit être compris et traité.
- Le terme « idéologie du PCC » est utilisé de manière quelque peu large, englobant non seulement l'idéologie formellement consacrée dans les documents du parti et les revues idéologiques, mais aussi la façon dont le parti voit le monde.

### 3. Le « monde des idées » :

- Cette couche est le lieu où les régulations sont influencées par des idées, des discussions académiques et des débats publics.
- Les universitaires, les think tanks et d'autres acteurs intellectuels contribuent à la formulation des idées et des cadres conceptuels qui influent sur la gouvernance de l'IA en Chine.

### 4. Bureaucraties du parti et de l'État :

- La quatrième couche représente les bureaucraties du parti et de l'État qui traduisent les idées et les directives du niveau supérieur en régulations concrètes.
- Les régulations sur l'IA ne sont pas directement attribuées à Xi JINPING en tant que micro-manager, et les médias d'État n'ont pas décrit son intervention directe dans ces régulations.

En ce qui concerne la structure sous-jacente des régulations chinoises en matière d'IA, trois similitudes structurelles peuvent être identifiées : l'utilisation des algorithmes comme point d'entrée, la création d'outils réglementaires et de savoir-faire bureaucratique, ainsi qu'une approche verticale et itérative pour préparer une future loi sur l'IA à l'échelle nationale.

Très concrètement, les motivations centrales derrière la gouvernance chinoise de l'IA : façonner la technologie pour servir l'agenda du PCC en matière de contrôle de l'information, répondre aux impacts sociaux, éthiques et économiques de l'IA en Chine, et créer un environnement politique favorable à la position de leader mondial de la Chine en matière de développement et d'application de l'IA. Le leadership mondial dans la gouvernance de l'IA est considéré comme une motivation accessoire. Les régulations chinoises actuelles sur l'IA sont analysées comme une étape préparatoire à une loi nationale plus exhaustive sur l'IA.

Alors que la Chine se dirige vers l'élaboration d'une loi nationale sur l'IA, ce processus rappelle l'évolution des régulations chinoises sur Internet, passant d'une série de régulations spécifiques à une loi globale sur la cybersécurité. Bien que les délais ne soient pas stricts, une version préliminaire de la loi sur l'IA pourrait émerger fin 2023 ou 2024, suivie d'une période de révision. Ce processus, influencé par divers acteurs et forces, contribuera à façonner l'une des lois les plus significatives au monde en matière de gouvernance de l'IA.

# Partie 1 : La course pour encadrer l'IA

## Tour du monde des initiatives les plus avancées

### 3. Le modèle Singapour ou le libetarisme pour l'IA

A contre-courant des exemples précédents, Singapour n'a de son côté n'a pas l'intention de réglementer l'intelligence artificielle (IA) pour le moment.

En effet, malgré les appels répétés en faveur d'interventions gouvernementales pour adresser ses risques, Singapour n'est actuellement pas en train de réglementer, même si le gouvernement singapourien fait des efforts pour promouvoir l'utilisation responsable de l'IA.

Il appelle néanmoins les entreprises à collaborer au premier laboratoire d'essai mondiale pour l'IA, appelée AI Verify.

AI Verify est la première « boîte à outils » mondiale pour l'intelligence artificielle (IA) lancée par le gouvernement singapourien. Cette initiative vise à promouvoir l'utilisation responsable de l'IA en encourageant les entreprises à collaborer et à effectuer des tests techniques sur leurs modèles d'IA. Ce laboratoire permet aux utilisateurs de réaliser des tests approfondis sur leurs systèmes d'IA et d'enregistrer des vérifications de processus.

Le programme AI Verify a été introduit en tant que projet pilote en 2022. Il propose un cadre de test et une boîte à outils pour aider les organisations à développer des processus de gouvernance et de test solides pour leurs solutions d'IA. L'objectif est d'assurer que l'IA soit utilisée de manière éthique, transparente et responsable, tout en minimisant les risques.

Des entreprises technologiques de premier plan, telles qu'IBM et Singapore Airlines, ont déjà commencé des tests pilotes dans le cadre de l'initiative AI Verify. Cette collaboration entre le gouvernement singapourien, les entreprises et d'autres acteurs de l'industrie vise à favoriser une approche collaborative et pratique pour façonner le développement et l'utilisation de l'IA.

Singapour adopte donc une approche prudente en matière de régulation de l'intelligence artificielle (IA) alors que d'autres pays débattent de la nécessité de réglementer cette technologie. Lee WAN SIE, directeur de l'IA fiable et des données à l'Infocomm Media Development Authority (IMDA) de Singapour, a déclaré que le pays n'envisage actuellement pas de réglementer l'IA.

Bien que des appels à la régulation de l'IA aient été émis mondialement, Singapour souhaite d'abord apprendre de l'industrie avant de décider s'il faut une intervention réglementaire. La ministre singapourienne des Communications et de l'Information, Josephine TEO, soulignait en juin 2023 la nécessité d'une approche collaborative avec le secteur privé pour guider l'IA vers des utilisations bénéfiques. En parallèle, certains pays, comme l'Union européenne, ont déjà mis en place des normes minimales avec leur législation sur l'intelligence artificielle.

# Partie 2 : L'Europe pionnière sur l'IA ?

## De la régulation à l'échelle Européenne à la traduction dans chaque nation

### 1. L'Artificial Intelligence Act de l'Union Européenne

Une fois n'est pas coutume, l'Union Européenne est en passe de devenir la première zone au monde à se doter d'un cadre juridique complet pour limiter les dérives de l'IA tout en sécurisant l'innovation en cette fin d'année 2023.

En effet, grâce à son *Artificial Intelligence Act* (AIA) qui vise à « renforcer la position de l'Europe en tant que pôle d'excellence mondiale en matière d'IA, depuis le laboratoire jusqu'au marché, à garantir que l'IA en Europe respecte nos valeurs et règles, et à exploiter le potentiel de l'IA à des fins industrielles ».

La philosophie et la pierre angulaire de l'*AI Act* est un système de classification qui détermine le niveau de risque qu'une technologie d'IA pourrait représenter pour la santé et la sécurité ou les droits fondamentaux d'une personne. Le cadre comprend quatre niveaux de risque : inacceptable, élevé, limité et minimal.

Les systèmes d'IA présentant un risque limité et minimal, tels que les filtres anti-spam ou les jeux vidéo, peuvent être utilisés avec peu d'exigences, hormis des obligations de transparence. Les systèmes jugés présentant un risque inacceptable, comme les systèmes de notation sociale gouvernementaux et les systèmes d'identification biométrique en temps réel dans les espaces publics, sont interdits avec peu d'exceptions.

Les systèmes d'IA à haut risque sont autorisés, mais les développeurs et les utilisateurs doivent se conformer à des réglementations exigeant des tests rigoureux, une documentation appropriée de la qualité des données et un cadre de responsabilité détaillant la surveillance humaine. Les AI jugées à haut risque comprennent les véhicules autonomes, les dispositifs médicaux et les machines d'infrastructures critiques, pour n'en nommer que quelques-uns.

La législation proposée établit également des régulations autour de ce qu'on appelle l'IA à usage général, qui sont des systèmes d'IA pouvant être utilisés à des fins différentes avec des degrés de risque variables. Ces technologies comprennent, par exemple, les grands modèles de langage génératif d'IA tels que ChatGPT.

L'objectif poursuivi par l'Europe via son approche par les risques et en étant les premiers mondialement à planter un cadre législatif complet est bien de pouvoir bénéficier des plaines potentiels de l'IA tout en maintenant une certaine sécurité :

« Avec cette loi, l'UE prend l'initiative de rendre les systèmes d'IA adaptés à l'avenir que nous, en tant qu'êtres humains, souhaitons », a déclaré Kay FIRTH-BUTTERFIELD, directrice exécutive du Centre pour la technologie digne de confiance, faisant partie du réseau de la Quatrième Révolution industrielle du Forum économique mondial.

# Partie 2 : L'Europe pionnière sur l'IA ?

## De la régulation à l'échelle Européenne à la traduction dans chaque nation

L'AIA propose des sanctions sévères en cas de non-conformité. Pour les entreprises, les amendes peuvent atteindre jusqu'à 30 millions d'euros ou 6 % du revenu mondial. La soumission de documents faux ou trompeurs aux régulateurs peut également entraîner des amendes.

*« Avec ces règles historiques, l'UE est à l'avant-garde du développement de nouvelles normes mondiales pour s'assurer que l'IA peut être digne de confiance », a ajouté Margrethe VESTAGER, vice-présidente exécutive pour une Europe adaptée à l'ère numérique et à la concurrence, dans une déclaration. « Résolument tournées vers l'avenir et favorables à l'innovation, nos règles interviendront là où c'est strictement nécessaire : lorsque la sécurité et les droits fondamentaux des citoyens de l'UE sont en jeu. »*

La loi proposée vise également à établir un Conseil européen de l'intelligence artificielle, chargé de superviser la mise en œuvre de la réglementation et de garantir une application uniforme dans toute l'UE. L'organe serait chargé de publier des avis et des recommandations sur les problèmes qui se posent, ainsi que de fournir des orientations aux autorités nationales.

*« L'organe devrait refléter les divers intérêts de l'écosystème de l'IA et être composé de représentants des États membres »,* indique le projet de loi proposé.

L'AIA a été initialement proposé par la Commission européenne en avril 2021. Une position dite de « démarche générale » sur la législation a été adoptée par le Conseil européen fin 2022. Des amendements ont été adoptés en juin 2023 et maintenant le texte de projet de loi sert de position de négociation entre les États membres et la Commission européenne, un processus qui devrait se solder en cette fin 2023.

## 2. De l'AIA à la traduction concrète dans chaque nation

Au sein de l'Union européenne, bien que l'*AI Act* vise à harmoniser les règles pour certaines applications à haut risque de l'intelligence artificielle, les États membres peuvent toujours mettre en œuvre des réglementations nationales supplémentaires. Ainsi des frottements et différences existent déjà sur l'ampleur du texte initial de l'AIA.

Le compromis est effet difficile à trouver avec certains États membres qui craignent qu'une régulation excessive tue dans l'œuf leurs champions naissants, comme Aleph Alpha en Allemagne et Mistral AI en France, en rendant prohibitifs les coûts de développement.

*« L'Allemagne, la France et l'Italie ne veulent pas de régulation spécifique sur les IA génératives et bloquent leur prise en compte dans la législation »,* résumait l'eurodéputé conservateur Axel VOSS en décembre 2023 qui souhaite imposer plus de « transparence » sur les algorithmes et les bases de données géantes au cœur de ces systèmes.

De plus, ces deux nations ont déjà pris des mesures avant ce cadre européen :

# Partie 2 : L'Europe pionnière sur l'IA ?

## De la régulation à l'échelle Européenne à la traduction dans chaque nation

La France a déjà adopté des initiatives nationales en matière d'IA. Par exemple, la France a son propre plan national en matière d'intelligence artificielle, qui comprend des investissements dans la recherche en IA et des initiatives visant à promouvoir l'utilisation de l'IA dans l'industrie.

En Allemagne, la régulation de l'IA s'inscrit dans le contexte plus large de la protection des données et de la vie privée. Voici quelques éléments importants :

- Loi sur l'Adaptation de la Loi sur les Données : L'Allemagne a adopté des modifications à sa loi sur la protection des données pour mieux réguler les systèmes d'IA. Cela inclut des dispositions spécifiques concernant les systèmes de décision automatisée.
- Association pour l'IA : Le gouvernement allemand a formé une association chargée de développer des lignes directrices éthiques pour l'IA. L'accent est mis sur la responsabilité et la transparence des systèmes d'IA.
- Approche Éthique et Juridique : L'Allemagne souligne l'importance d'une approche éthique et juridique dans le développement de l'IA. Cela inclut la création de cadres juridiques qui garantissent une utilisation éthique et respectueuse des droits fondamentaux.

Également, en novembre 2023, la France, l'Allemagne et l'Italie ont conclu un accord sur la régulation de l'intelligence artificielle (IA). Les trois gouvernements soutiennent la « *régulation obligatoire par le biais de codes de conduite* » pour les modèles fondamentaux de l'IA, conçus pour produire une large gamme de résultats.

Cependant, ils s'opposent aux « normes non testées » ainsi qu'aux sanctions qui ne devraient pas être imposées. Les ministères allemands de l'Économie et des Affaires numériques estiment que la régulation devrait se concentrer sur l'application de l'IA plutôt que sur la technologie elle-même.

Ces exemples montrent une fois encore la difficulté pour chaque nation européenne de céder tout ou partie de sa souveraineté en matière de régulation sur l'IA, puisque chacun ont des intérêts propres et éventuellement divergents, pour protéger leurs champions nationaux.

### 3. La cohabitation de l'AIA de l'UE et le Royaume-Uni

Depuis la sortie de l'UE du Royaume-Uni, il a dû faire cavalier seul pour également tisser son cadre réglementaire malgré sa participation aux travaux initiaux sur l'*AI Act*.

L'*AI Act* de l'UE, dans sa forme actuelle, représente une approche différente des propositions actuelles du Royaume-Uni, telles qu'elles sont exposées dans le livre blanc du gouvernement de mars 2023. Les deux, motivés par la perspective de dominer le marché mondial de l'IA, cherchent à équilibrer l'innovation avec une régulation de premier plan.

# Partie 2 : L'Europe pionnière sur l'IA ?

## De la régulation à l'échelle Européenne à la traduction dans chaque nation

Les développeurs visant un marché mondial devront évaluer leur conformité avec chaque régime, en équilibrant les approches distinctes de la régulation de l'IA au Royaume-Uni et dans l'UE. Bien que différentes, les deux ont des objectifs similaires : équilibrer les risques pour les utilisateurs et le public tout en soutenant l'investissement et l'innovation en IA.

En ce qui concerne la portée, le Royaume-Uni propose cinq principes de gouvernance de l'IA, tandis que l'UE adopte une approche législative descendante fondée sur le risque, avec un nouveau conseil central de l'IA de l'UE.

Les principaux points de divergence incluent la classification des systèmes à risque et la transparence. Le Royaume-Uni, dans son livre blanc, ne prévoit pas de nouvelle législation spécifique, privilégiant un cadre de principes. En revanche, l'UE propose une approche « *basée sur le risque* » classant les systèmes en quatre catégories de risque, déterminant l'approche réglementaire applicable.

En ce qui concerne la responsabilité, le Royaume-Uni n'énonce pas d'approche spécifique, laissant la responsabilité à l'orientation du régulateur. L'UE propose une directive de responsabilité pour les systèmes d'IA non conformes, alignant la responsabilité avec d'autres produits réglementés par l'UE. En matière de droits d'auteur, le Royaume-Uni a suscité des critiques en ne proposant aucune disposition spécifique, tandis que l'UE, à travers l'*AI Act*, impose des obligations de divulgation importantes pour les développeurs d'IA liées aux droits d'auteur.

En conclusion, bien que les approches du Royaume-Uni et de l'UE diffèrent, elles partagent des objectifs communs. Les entreprises doivent élaborer des politiques et des cadres robustes pour équilibrer la conformité et l'innovation, en tenant compte des spécificités de chaque juridiction concernée.

# Partie 3 : La France et l'enjeu de souveraineté de l'IA

## 1. L'enjeu de souveraineté au-delà du cadre européen

### *Ce que la France avait déjà commencé à bâtir*

En France, l'accent est mis sur la promotion de l'innovation et la protection des droits individuels dans le domaine de l'IA. Quelques points clés incluent :

- Conseil National du Numérique (CNNum) : Le CNNum est un organe consultatif qui a contribué à élaborer des recommandations sur l'IA en France, appelant à un développement éthique et socialement responsable de l'IA.
- Charte de l'IA : En 2018, le gouvernement français a publié une charte éthique pour le développement de l'IA. Cette charte souligne des principes éthiques et vise à promouvoir une utilisation éthique et transparente de l'IA.
- Stratégie Nationale pour l'IA : La France a élaboré une stratégie nationale pour l'IA visant à investir dans la recherche, le développement et le déploiement de l'IA. Cela inclut des investissements dans l'éducation, la recherche fondamentale et le soutien aux startups.

### *Conserver une ouverture aux initiatives internationales*

Entre l'initiative IA Verify de Singapour ou l'approche de la « la ceinture et la route » chinoise, les plus grandes puissances à l'heure actuelles sont ouvertes et conscientes de besoin de coordination et collaboration internationales. C'est pourquoi la France, avec ou sans l'Union Européenne, se doit de conserver cette ambition et démarche pour faire partie des décisionnaires futurs en matière d'organisation mondiale.

Participer aux réflexions internationales sur l'intelligence artificielle (IA) présente plusieurs avantages significatifs:

- Normes et Coopération Internationale : Contribuer aux discussions internationales sur l'IA permet de travailler à l'établissement de normes communes. Cela favorise la coopération entre les pays et les acteurs internationaux, créant un cadre global pour le développement, l'adoption et la régulation de l'IA.
- Éthique et Responsabilité : La participation internationale offre une plateforme pour débattre des questions éthiques liées à l'IA. Cela contribue à définir des principes éthiques partagés et à encourager la responsabilité des développeurs, des entreprises et des gouvernements dans le déploiement de technologies basées sur l'IA.
- Innovation Collaborative : La collaboration internationale favorise l'innovation en permettant le partage d'idées, de connaissances et de meilleures pratiques. Cela peut conduire à des avancées technologiques plus rapides et à des solutions plus efficaces aux défis liés à l'IA.

# Partie 3 : La France et l'enjeu de souveraineté de l'IA

- **Gestion des Risques** : Les risques liés à l'IA, tels que la sécurité, la confidentialité des données et les implications socio-économiques, sont souvent transfrontaliers. La participation aux discussions internationales aide à élaborer des stratégies de gestion des risques plus robustes et à anticiper les défis émergents.
- **Diversité de Perspectives** : Les réflexions internationales rassemblent des représentants de différentes cultures, sociétés et systèmes juridiques. Cela garantit une diversité de perspectives, permettant une compréhension plus complète des implications mondiales de l'IA et la création de solutions adaptées à des contextes variés.
- **Renforcement de l'Image et de l'Influence** : Les pays et les organisations qui participent activement aux discussions internationales renforcent leur image en tant qu'acteurs responsables et engagés dans le façonnement de l'avenir de l'IA. Cela peut renforcer leur influence sur la scène mondiale.
- **Prévention des Conflits** : La collaboration internationale sur l'IA peut contribuer à prévenir les conflits en établissant des règles communes et en anticipant les divergences. Cela favorise une compréhension mutuelle et la résolution pacifique des différends.

## 2. L'enjeu de souveraineté en matière de données et d'extra-territorialité des droits étrangers

*Conserver un levier juridique et administratif pour pouvoir protéger ses données et ses intérêts*

L'Intelligence Artificielle (IA) dépend d'une principale ressource essentielle : les données. En effet, les données, telles que des images, des textes et des vidéos, sont cruciales pour l'apprentissage et l'amélioration des algorithmes.

Pour assurer un contrôle et une souveraineté sur ces ressources, la taxation des données est considérée comme une solution potentielle. Il faut pour cela pouvoir conserver ce pouvoir vis-à-vis du cadre européen puisque, comme on a pu le voir dans d'autres secteurs et contextes, conserver sa souveraineté en la matière n'est pas forcément chose évidente.

Ainsi, cela permettrait à la France de faire entendre sa voix et son modèle, au profit ou détriment des divers puissances et partenaires étrangers sur ce sujet, en fonction de l'enjeu économique mais aussi éthique qui peut rapidement être source de divergence au sein de l'Europe.

Plusieurs approches de taxation pourraient être envisagées, dont la taxation des transactions de données, la taxation des revenus publicitaires en ligne basés sur les données, la taxation de la collecte de données, la taxation de l'utilisation des données pour former des modèles d'IA, la taxation des ventes de produits et services basés sur les données, et une taxation transfrontalière des données pour les entreprises opérant à l'échelle internationale.



# Partie 3 : La France et l'enjeu de souveraineté de l'IA

L'objectif est d'encourager une utilisation responsable des données et d'établir une régulation équitable dans un contexte mondial.

## *Protéger ses entreprises du risque d'extra-territorialité des droits étrangers*

La question de l'extra-territorialité des droits étrangers dans le contexte de l'Intelligence Artificielle (IA) soulève des préoccupations significatives en matière de protection des données et de souveraineté. Alors que les entreprises et les organisations exploitent de plus en plus des technologies d'IA pour traiter des données à l'échelle mondiale, il devient essentiel de mettre en place des mécanismes de protection contre les implications extra-territoriales des lois et réglementations étrangères.

On connaît désormais le rôle du dollar dans la plupart des échanges mondiaux et qui permet aux Etats-Unis d'imposer leur droit hors de leur frontière.

Une approche clé pour se protéger de l'extra-territorialité des droits étrangers consiste à adopter des pratiques de conformité rigoureuses. Cela implique une compréhension approfondie des lois et réglementations en vigueur dans les juridictions pertinentes, ainsi que la mise en œuvre de politiques et de procédures internes strictes pour garantir le respect de ces normes. La nomination d'un responsable de la conformité dédié à l'IA peut être cruciale pour superviser et coordonner ces efforts.

La mise en œuvre de technologies de protection des données avancées, telles que le chiffrement et la gestion des accès, peut également renforcer la protection contre l'extra-territorialité des droits étrangers. En veillant à ce que les données sensibles soient sécurisées et que l'accès soit strictement contrôlé, les entreprises peuvent réduire les risques de conflits avec les lois étrangères.

Une autre stratégie importante consiste à promouvoir la transparence dans les pratiques d'IA. En fournissant des informations claires sur la manière dont les données sont utilisées et traitées, les entreprises peuvent démontrer leur engagement envers la protection de la vie privée et atténuer les inquiétudes liées à l'extra-territorialité des droits étrangers.

Enfin, le dialogue et la collaboration avec les parties prenantes, y compris les autorités gouvernementales et les organismes de réglementation, sont essentiels. En travaillant de manière proactive avec ces acteurs, les entreprises peuvent contribuer à façonner des politiques qui équilibrent les intérêts des différentes juridictions et minimisent les conflits liés à l'extra-territorialité des droits étrangers dans le domaine de l'IA.

## 3. L'enjeu de souveraineté en matière industrielle et technologique

### *Construire l'écosystème éducatif et de formation adéquat*

L'essentiel ici est de souligner la nécessité cruciale de s'adapter aux nouveaux métiers façonnés par l'intelligence artificielle (IA) et l'automatisation. La mise en œuvre d'un plan national de formation

# Partie 3 : La France et l'enjeu de souveraineté de l'IA

professionnelle ciblé sur les travailleurs actuels pour développer les compétences essentielles à la transition vers ces nouveaux métiers.

Les objectifs de ce plan sont variés, allant du maintien en poste des employés à la lutte contre les discriminations sociales et à l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Pour y parvenir, le plan s'articule autour de plusieurs axes, tels que la formation continue, le complément de compétences, la reconnaissance des compétences, la réorientation professionnelle, l'apprentissage continu, et la collaboration interdisciplinaire. Une emphase particulière est mise sur la flexibilité, l'adaptabilité, et une mentalité d'apprentissage continu dans un environnement professionnel en constante évolution.

Par ailleurs, il est souligné que l'investissement dans des formations universitaires adaptées est indispensable pour préparer la jeune génération aux métiers émergents. Il est suggéré que des décisions politiques doivent être prises dès maintenant pour garantir l'efficacité de ces formations dans les années à venir. Les compétences clés recommandées pour les jeunes incluent la compréhension des concepts fondamentaux de l'IA, la programmation, les statistiques et les mathématiques, le traitement du langage naturel, la vision par ordinateur, la gestion des données, l'éthique de l'IA, la pensée critique, la résolution de problèmes, la collaboration interdisciplinaire, et l'apprentissage continu.

Enfin, une insistance est mise sur la nécessité de créer des filières pour former des formateurs en IA. Ces professionnels jouent un rôle essentiel dans l'enseignement des connaissances et compétences liées à l'IA. Les compétences requises pour les formateurs en IA comprennent une expertise en IA, des compétences pédagogiques, la maîtrise des outils, une expérience pratique, d'excellentes compétences en communication, de la flexibilité, et éventuellement des certifications ou diplômes pertinents en IA.

## *Le localisme du tissu technologique pour un maximum d'indépendance future*

L'approche du localisme en matière d'IA, adoptée par des pays tels que la France, repose sur plusieurs piliers clés. Ces piliers comprennent la souveraineté numérique, la protection des données, la sécurité nationale, le développement économique, l'adaptation aux besoins locaux, la diversification de l'écosystème technologique, et la collaboration internationale. Cette approche vise à garantir que les décisions majeures liées à l'IA, telles que la régulation et la gouvernance des données, sont prises à l'échelle nationale ou régionale plutôt que par des acteurs étrangers. Bien que le localisme offre un contrôle et une sécurité accrus, sa réussite nécessite des investissements substantiels, des ressources humaines qualifiées et une collaboration internationale. En France, des initiatives telles que le visa de sécurité SecNumCloud de l'ANSSI illustrent cette orientation, exigeant des prestataires opérant en France de respecter des normes techniques spécifiques et de localiser leurs infrastructures en Europe.

Également à l'échelle Européenne, le projet GAIA-X souhaite le développement d'une infrastructure de données efficace, compétitive, sécurisée et fiable pour l'Union européenne. Il s'agit d'une initiative franco-allemande soutenue initialement par 22 entreprises de divers secteurs économiques (énergie,

# Partie 3 : La France et l'enjeu de souveraineté de l'IA

mobilité, santé, finances, agriculture, éducation, etc.) Grâce à cette initiative, les entreprises européennes pourront comparer et construire des solutions cloud en gardant le contrôle de leurs données. Le changement de fournisseur sera également facilité.

## *Penser long-terme et sécuriser la chaîne de valeur*

Outre l'importance cruciale des données, un autre élément essentiel pour alimenter l'intelligence artificielle est la puissance de calcul informatique. La puissance de calcul informatique, impliquant des processeurs et des infrastructures de cloud computing, est nécessaire pour former et exécuter les modèles d'IA. Le contrôle de ces ressources est un enjeu éthique, stratégique et économique.

Les composants utilisés, tels que le silicium pour les puces électroniques et d'autres métaux rares nécessaires à divers composants électroniques, jouent un rôle fondamental. La Chine se distingue comme le principal producteur mondial de métaux rares, détenant une part significative de la production mondiale, ce qui soulève des préoccupations quant à la dépendance mondiale à l'égard de ce pays. Cependant, d'autres nations cherchent à diversifier leurs sources d'approvisionnement pour assurer une plus grande stabilité des chaînes d'approvisionnement. Dans ce contexte, la France et l'Union européenne sont encouragées à établir des partenariats stratégiques et privilégiés pour garantir un approvisionnement robuste, réduire la dépendance et assurer une stabilité face aux défis géopolitiques et économiques.

# Synthèse des recommandations

- Conserver une ouverture aux initiatives internationales en matière d'organisation de l'IA
- Conserver sa souveraineté en matière de protection des données et de ses intérêts, à travers des leviers juridiques et administratifs
- Protéger ses entreprises et son tissu du risque d'extra-territorialité des droits étrangers *via* les « datas »
- Construire l'écosystème d'éducation et de formation adéquat
- Favoriser le localisme de l'industrie de l'IA pour une meilleure résilience et un meilleur contrôle de son développement
- Sécuriser la chaîne de valeur de l'IA, via des partenariats internationaux et le développement de filières nationales ou européennes

Pour lire nos dernières publications et faire acte de candidature

:

Contact : [contact@cercleorion.com](mailto:contact@cercleorion.com)

Site Web : [www.cercleorion.com](http://www.cercleorion.com)



**CERCLE ORION**

Forum politique & d'influence  
nouvelle génération

© Tous droits réservés, Cercle Orion, Paris,  
2023.